



# DISTRICT AISNE DE BILLARD

## Réunion du District du 24 Avril 2023 à Saint Quentin

➤ **Comité Directeur :**

**Présents :** C Vasseur – Y Eliard – P Moley – D Scherer - E Tétart – B Butti

**Excusés :** G. Duchêne – F.Duriez- C.Eliard.

➤ **Ouverture de la Réunion 17 h35 :** Merci au club de St Quentin d'accueillir cette réunion du comité directeur.  
En l'absence de Guy Duchene, Bertrand Butti sera le rédacteur du compte-rendu.

➤ Le Comité Directeur prend note de la démission et ceux de toutes ces fonctions de Monsieur David Potier en date du 28 Mars 2023.

➤ **Points licenciés à date du jour :**

Le District compte 329 licenciés soit 3 de plus qu'à fin Mars et 9 de plus qu'à la saison passée. Ce chiffre est positif de 1 licencié par rapport à la saison 2015 – 2016. Un bon maintien compte tenu des autres Clubs hors CD02, et du recul du club de Noyon qui ont perdu 10 licenciés par rapport à la saison passée.

➤ **Administratif**

**Point Rebots FFB - HDF :**

Au 31 mars, les clubs du CD02 ont perçu 2031 €, certaines de ses primes ne seront versées qu'au mois de Juillet 2023  
Les clubs ayant perçu sont : Guignicourt 144 €, Laon 500 €, Saint Quentin 811 €, Soissons 576 €.

**Suite au rappel du 21 Février, concernant les relances pour que les clubs fournissent les documents obligatoires, comme le stipule notre règlement intérieur (article 1.1) !**

**Chauny BA, Guignicourt ne sont toujours pas acquittés de cette obligation.**

**Le comité directeur a évoqué et envisagé le droit de sanctionner ces clubs !**

Le 12 mai aura lieu à Cap'Aisne, l'assemblée générale du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, à 19h00. Après demande du président, il n'y aura finalement pas de représentant ce jour-là.

**Concernant les demandes de subvention soutien au club, elles devaient être envoyées à Cédric Vasseur avant le 30 avril 2023.**

**Pour les demandes de subvention matériels, elles doivent être envoyées à Cédric Vasseur avant le 30 Mai 2023. Penser à fournir les devis.**

**Licences :** Suite au vote concernant le tarif des licences, les résultats sont à la date de la réunion :

7 votes : 5 pour, 1 blanc, 1 contre,

Soissons et Chauny BA en attente fin de mois (limite 31 mai)

RAPPEL :

Ce vote a pour but d'acté pour la saison prochaine les points suivants concernant l'évolution du prix des licences pour la part District :

- D'inclure une cotisation club de 30 euros, nous étions le seul district à ne pas en recouvrir une. En contrepartie les licences évolueraient comme suit :
  - Licence moins de 21 ans passera de 9 euros à 6euros, soit moins 3 euros
  - Licence plus de 21 ans passera de 18 euros à 16 euros, soit moins 2 euros
  - Licence découverte passera de 18 euros à 8 euros, soit moins 10 euros

Le Règlement du District sera modifié pour effectivement faire apparaitre cette nouvelle procédure si elle est adoptée.

Le district compte tenu de cette évolution tarifaire en faveur des licenciés, modifiera le versement de l'aide versé au club pour les féminines et les jeunes en 2024, nous maintenons cette aide pour cet exercice 2023.

➤ **Trésorerie :**

La trésorerie présente à date sur le compte chèque un solde de 4902,43€ et 23144,43 € sur le livret, nous devrions être en équilibre pour cet exercice n'entamant pas notre trésorerie alors que le montant pour le site internet est réglé.

Il manque encore 10€ pour les équipes, des recherches seront menées par Yvon.

**Rappel Important :** Concernant les défraiements quel qu'ils soient : il est obligatoire que les formulaires soient correctement remplis (nom, licence, montant, motif, justificatifs fournis, etc.). Pour des raisons de facilité de paiement merci de fournir un RIB pour que le Trésorier du District vous fasse directement un virement bancaire.

Concernant le défraiement des formateurs des modifications sont apportées pour éviter tout abus, le défraiement de la séance reste fixé à 50€ (le District va envoyer une attestation type, qui sera à remplir par le club et à donner aux formateurs), le repas sera remboursé dans une limite de 20€ (avec justificatif), le trajet à 0.25cts reste inchangés.

**Pour la saison prochaine :** Le Comité Directeur a décidé de dédommager les arbitres non-joueurs des Finales de l'Aisne en Poule Unique. C'est-à-dire qu'une personne ne participant pas à la Finale mais qui vient arbitrer une Finales de l'Aisne en Poule Unique se verra dédommager de 10€ par match arbitrés (sur Attestation du Directeur de Jeu, une attestation type sera envoyée pour l'année prochaine).

L'objectif est d'avoir un arbitre par billard pour éviter l'auto-arbitrage. En revanche, si l'arbitre est une personne extérieure au club de la Finale, le dédommagement ne change pas, mais le défraiement des Km et du repas ne sera pas remboursé par le District, mais à la charge du Club qui accueille l'arbitre.

- **Statuts et règlement intérieur :** Différents points ont été modifiés et ajoutés à ces deux documents officiels pour être en conformité avec la législation en vigueur ou pour une meilleure gestion du District, ces documents seront transmis au club deux mois avant notre AG du 27 août 2023 à Tergnier pour lecture afin d'être soumis au vote d'adoption lors de cette AG.

Par exemple :

- Sur la parité Homme / Femme
- Le nombre de mandats sélectifs limité au compte de trois pour les Président d'organes déconcentrés
- L'ajout d'une « Commission pour les documents officiels et règlements » ..... etc. !!!

Suite à différentes obligations ministérielles et cessation de pouvoir des postes sont non attribués au Comité du District :

- Président adjoint
- Vice-Président
- Secrétaire Adjoint
- Trésorier Adjoint
- Adjoint à la Commission Sportive
- Adjoint à la Commission Interclubs
- Responsable Sportif Cadre
- Membre Commission Documents et Règlements

Toute personne souhaitant être volontaire, pour s'occuper d'un poste ou donner des idées pour faire progresser certaines choses (même sans être membre du comité directeur) est la bienvenue, pour cela rien de plus simple que d'envoyer un mail à Guy Duchene ou Cédric Vasseur.

- **Sportif :** Concernant le déroulement des tournois, il est rappelé que les inscriptions se font 18 jours avant la date de la rencontre, les convocations sont émises 10 jours avant cette même date. Les résultats sont à envoyer sous 48 h après les matchs.

En cas d'un incident pendant les différentes compétitions n'hésitez pas à écrire au dos de la feuille de match toute informations nécessaires que ce soit par un joueur, arbitre ou directeur de jeu afin que la commission de discipline puisse être clairement saisie si nécessaire.

Concernant la formation des poules (Chapitre 2 Tours de Qualification) la façon de procéder sera décrite dans le règlement pour les saisons à venir.

Au jour de la réunion, il ne reste aucune finale de l'Aisne à jouer sauf la Finales de l'Aisne Multidisciplines le week-end du 21 Mai 2023. **Pour rappel, le Comité Directeur demande aux clubs d'envoyer en fin de saison le palmarès de leurs joueurs afin de créer leurs diplômes et de calculer les primes potentielles. Car si on ne nous fournit pas de palmarès les joueurs ne seront pas récompensés à l'Assemblée Générale.**

Pour la saison prochaine, le Comité Directeur proposera à l'Assemblée Générale, l'établissement du calendrier jusqu'à Décembre 2023, et le terminer au mois de novembre lorsque la Ligue des Hauts-de-France aura fourni

les calendriers des compétitions par équipe afin d'éviter des rencontres les samedis ou alors de rester comme nous le faisons pour le moment, c'est-à-dire de sortir un calendrier complet fin Août.

➤ **Discipline** : Suite à des recherches la Commission de Disciplines est désormais composée de :

- Président : Guy Duchene
- Membre : Xavier Lopes
- Membre : Gérald Vasseur
- Membre : Hugo Opryszek
- Membre : Didier Flament

Pour le moment, la Commission de Discipline a été saisie pour le 2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Chauny BA en Interclubs JDS Aisne, le dossier est en cours de traitement par le Président de cette commission.

Un autre cas a été abordé qui nécessite l'intervention de la Commission de Discipline, mais la commission n'a pas été saisie pour le moment, en attente de saisie par la personne concernée.

Malheureusement, la Commission ne peut plus être aussi clément suite à de nombreux abus et/ou non-justification et/ou résistive de certains actes.

➤ **Formations** :

- Kévin Perrotin a effectué 2 stages 3 bandes un à Noyon et un à Chauny, sont prévus Tergnier et St Quentin sous forme de regroupement des 2 clubs
- Patrick Moley, formateur Jeu de séries, peut animer un groupe de 8 personnes et si besoin avoir d'autres dates de présence en le contactant. Le formulaire de réservation a été envoyé par mail aux clubs

Nous demandons aux clubs de fournir les noms de leurs membres qui effectuent les DFA afin que nous puissions leur fournir les diplômes et épinglettes à l'Assemblée Générale. Et également si les personnes qui obtiennent un diplôme et/ou une épinglette peuvent venir le jour de l'Assemblée Générale, ce serait bien et ceux-ci est valable également pour les diplômes de Champion obtenue grâce aux différentes compétitions.

➤ **Divers** : Grâce au nouveau Site du District, nous avons pu créer une Newsletter, n'hésitez pas à vous inscrire pour être au courant de toutes les informations postées par le District Aisne de Billard, mais également des informations que les clubs écrivent sur leur page réserver sur le Site du District. Pour rappel, la possibilité de poster sur la page de chaque club est gratuite. Cédric Vasseur reste disponible pour former des membres des clubs pour effectuer ces publications.

**Fin de la réunion à 20h46,**

**Le Secrétaire du District Aisne**

**Par déléation,  
Bertrand Butti,**



**Le Président du District Aisne**

**Cédric Vasseur,**